



La gestion communautaire de réduction des risques de catastrophes



Janvier 2019



à SOLIDARITÉS INTERNATIONALE





3 DÉFINITIONS

4 INTRODUCTION

5 Les trois expériences croisées de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL en CDBRR

6 COMMENT FAIRE DU CDBRR ?

6 Étape 1 : Préparation et sensibilisation des communautés

9 Étape 2 : Analyse participative des risques, vulnérabilités et capacités

12 Étape 3 : Conception et validation des plans d'action communautaires

15 Étape 4 : Mise en œuvre des plans d'action

18 CONCLUSIONS ET OUVERTURE : QUELLES LEÇONS APPRISSES ?

LISTE DES ACRONYMES

AVCA ANALYSE DES VULNÉRABILITÉS ET CAPACITÉS
D'ADAPTATION

CDBRR COMMUNITY-BASED DISASTER RISK REDUCTION = GESTION
COMMUNAUTAIRE DE LA RÉDUCTION DES RISQUES DE
CATASTROPHES

CMDRR COMMUNITY-MANAGED DISASTER RISK REDUCTION

CVD COMITÉ VILLAGEOIS DE DÉVELOPPEMENT

NDMA NATIONAL DROUGHT MANAGEMENT AUTHORITY

PRRC PLANS DE RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES = RISK
REDUCTION ACTION PLAN (RRAP)

RRC RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

SAP SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE

SI SOLIDARITÉS INTERNATIONAL

UDMC UNION DISASTER MANAGEMENT COMMITTEE

UzDMC UPAZILA DISASTER MANAGEMENT COMMITTEE

WDMC WARD DISASTER MANAGEMENT COMMITTEE

Photos : Dany Egretau, Axel Fassio, Cédric Fioekou, Hassan Hirsi, Julie Mayans, Prince Naymuzzaman Khan, Elisa Piat

Définitions

Réduction des risques de catastrophe : La RRC vise à réduire la probabilité qu'un aléa naturel se traduise par une catastrophe en mettant en place des mesures préventives (et non réactive). Les activités mises en place ont pour objectif de limiter les effets néfastes des aléas naturels, soit en réduisant la possibilité qu'une catastrophe puisse survenir (à l'aide d'outils tels que les mécanismes de protection contre les inondations, la diversification des moyens de subsistance, les pratiques de construction sûres...), soit en renforçant la capacité d'une communauté à répondre et à faire face à une catastrophe.

La RRC repose sur une connaissance pointue des aléas et de la manière dont ils agissent sur les vulnérabilités sociales, économiques, politiques et environnementales. En associant l'analyse de cette interaction avec une compréhension des capacités d'un groupe à faire face, on peut déterminer le niveau de risque auquel ce groupe est confronté. Ainsi :

Risque = (aléa X vulnérabilité) / capacités

Le risque est donc la probabilité qu'un aléa/choc ait des conséquences négatives (morts, blessés, pertes matérielles...), qu'il se transforme en catastrophe. Les catastrophes ne sont pas naturelles, elles se produisent seulement quand les gens ne sont pas préparés, n'ont pas les capacités de faire face aux risques (qui eux peuvent être provoqués par des aléas naturels).

Les objectifs de la RRC sont alors :

- Améliorer la résilience communautaire ainsi que ses capacités à faire face et à récupérer ;
- S'adresser aux causes sous-jacentes de la vulnérabilité afin de protéger le développement ;
- Réduire et mitiger les risques associés aux aléas ;
- Comblent les lacunes entre la réponse humanitaire et le développement ;
- Tirer parti des capacités et des techniques de réduction des risques existantes et renforcer la préparation des communautés.

Préparation : Développer les connaissances et les capacités des gouvernements, des professionnels d'intervention et autres organisations de reconstruction, des communautés et

des individus, de manière à anticiper efficacement, à réagir et à se remettre des impacts probables, imminents ou en cours.

Atténuation : Réduire ou limiter les impacts négatifs des aléas et des catastrophes.

Prévention : Éviter complètement l'impact négatif des aléas, et minimiser les catastrophes environnementales, technologiques et biologiques qui leur sont associés.

Résilience : Au départ, le terme faisait référence à l'élasticité de la matière, à la flexibilité ou la capacité de rebondir. Concernant une population, il fait référence à la capacité des personnes et des communautés à résister, faire face et se relever d'une catastrophe ou d'un conflit. Une augmentation de la résilience implique une diminution de la vulnérabilité.

Vulnérabilité : La vulnérabilité d'un individu, d'un ménage ou d'un groupe est déterminée par la relation entre l'exposition aux facteurs de risques et leurs capacités à faire face aux situations de crise et à les surmonter de manière durable.

Aléas (chocs, stress, saisonnalité) : Menace ou probabilité d'un événement potentiellement dangereux (sécheresse, guerre, inondation, troubles politiques, inflation de prix) à un moment et lieu donné, ayant des impacts (baisse de la production agricole, augmentation du prix des denrées alimentaires, perte de bétail) sur les moyens d'existence des ménages à court, moyen et longs termes (et sur la sécurité alimentaire).

Capacité d'adaptation : La capacité d'un système à s'adapter au changement climatique (y compris la variabilité climatique et les événements climatiques extrêmes) afin de réduire les dommages potentiels, de tirer avantage des opportunités, ou de s'adapter aux conséquences.

Système d'Alerte Précoce : Le SAP est une composante importante de la CBDRR. Ce système et les procédures associées renforcent les capacités de préparation de la communauté et sont intégrés dans le plan d'urgence d'une communauté. Le SAP déclenche le plan en cas d'évènement dangereux. Un bon SAP permettra de réduire les pertes en vies humaines et les pertes matérielles, réduisant ainsi le risque que cet évènement devienne une catastrophe.

1. Introduction

Un certain nombre de pays dans lesquels nous intervenons sont de plus en plus en proie aux effets des **changements climatiques**. Non seulement ils sont plus régulièrement touchés par des catastrophes ou aléas naturels de plus en plus intenses, il s'agit par ailleurs de pays rarement préparés à faire face à la fréquence et l'intensité croissantes de ces types de risques. Les populations vulnérables, celles que nous avons à cœur de soutenir, sont généralement les plus exposées et menacées par ces risques.

La résilience de beaucoup de ces populations est de surcroît **fragilisée par des contextes locaux, régionaux et mondiaux complexes** (dégradation de l'environnement, croissance démographique, marginalisation économique, conflits et autres menaces d'origine humaine, urbanisation non planifiée, fragilité des marchés, mauvaise gouvernance...). De nombreuses familles se retrouvent ainsi dans une **spirale de pauvreté**, n'ayant plus les capitaux nécessaires pour rebondir suite à un aléa ou catastrophe. Elles doivent alors recourir à des **stratégies d'adaptation négatives** (vente de capitaux de production, surexploitation des ressources naturelles, réduction de l'apport alimentaire, etc.) qui entravent leurs capacités de résilience et affectent leur sécurité alimentaire.

Pour réduire les conséquences des catastrophes naturelles pesant sur les personnes les plus vulnérables, et pour renforcer les capacités des communautés à faire face à ces risques, SOLIDARITES INTERNATIONAL intègre dans certains de ces projets la **Réduction des risques liés aux catastrophes naturelles (RRC)** et notamment à travers l'**approche CB-DRR (Community-Based Disaster Risk Reduction)** ou **gestion communautaire de la réduction des risques de catastrophes**.

Le CBDRR est une démarche participative ayant pour objectif **une prise de conscience de l'ensemble des membres de la communauté sur les aléas et leur fréquence**. Cette démarche permet aussi de responsabiliser et d'encourager la pleine participation des com-

munautés dans la promotion de leur développement local, et ce avec le concours des autorités administratives et traditionnelles déjà en place. Les principes qui sous-tendent la CBDRR sont :

- l'**inclusion de l'ensemble des groupes sociaux** d'une communauté,
- le leadership du processus par la communauté, et
- la responsabilisation de toutes les parties prenantes.

Ce retour d'expérience récapitule les 4 grands étapes du CBDRR en les illustrant d'exemples concrets de projets de SOLIDARITES INTERNATIONAL au Tchad, au Bangladesh et au Kenya :

1. Sensibilisation communautaire et mise en place des comités communautaires,
2. Diagnostic participatif des risques, vulnérabilités et capacités,
3. Conception et validation des plans d'action communautaires,
4. Mise en œuvre des plans d'action.

CBDRR versus CMDRR

Il existe deux stratégies participatives de la RRC : la *Community-Based Disaster Risk Reduction* et la *Community-Managed Disaster Risk Reduction*. La deuxième approche suit les mêmes objectifs que la première mais en donnant une autonomie quasi-complète à la communauté. Le CBDRR, qui est l'approche la plus utilisée à SOLIDARITES INTERNATIONAL et qui *in fine* englobe l'ensemble des approches de gestion communautaire, s'appuie sur une facilitation externe utilisant des méthodes participatives.

Marsabit County, Kenya



Durée : 24 mois

Principal objectif : Renforcer les mécanismes de préparation à la sécheresse en promouvant les moyens d'existence durables dans le nord de Marsabit County.

Principales réalisations :

- 10 communautés formées à l'évaluation des risques de catastrophe et au plan de contingence, soit 12 900 ménages
- 15 plans RRC au niveau du village
- 15 micro-projets financés (1 par plan), surtout ayant trait à la ressource eau (réhabilitation ou construction d'infrastructures)
- Création de 9 zones de conservation des pâturages

Bailleurs : EuropeAid

Budget : 1 320 000 €

Lac Fitri, Tchad



Durée : 32 mois

Principal objectif : Améliorer la sécurité alimentaire des ménages dépendants du Lac Fitri et vulnérables à la malnutrition et à la sécheresse

Principales réalisations :

- 15 Comités Villageois de Développement (CVD)
- 15 plans RRC
- Soutien à 11 banques céréalières et à 5 banques d'alimentation
- Soutien à 10 organisations paysannes pour la mise en place d'activités génératrices de revenus

Bailleurs : EuropeAid (intégré au sein d'une réponse multisectorielle)

Satkhira & Teknaf, Bangladesh



Durée : 22 mois

Principal objectif : Accroître la résilience et établir une culture de réduction des risques de catastrophe parmi les communautés et les institutions vulnérables aux catastrophes naturelles dans les zones urbaines et rurales du Bangladesh.

Principales réalisations :

- 23 *Disaster Management Committees* activés
- 18 analyses de risques réalisées
- 18 plans RRC
- 4 groupes d'agriculteurs créés
- 500 bénéficiaires ayant reçu des formations sur l'agriculture résiliente via des parcelles de démonstration

Bailleurs : DIPECHO (programme de préparation aux catastrophes d'ECHO)

2. Comment faire du CBDRR ?

ETAPE 1 : PRÉPARATION ET SENSIBILISATION DES COMMUNAUTÉS

Le CBDRR est lancé une fois les communautés dans lesquelles on veut travailler choisies. Pour décider où les besoins en DRR, et par extension en CBDRR, sont les plus prioritaires, un processus d'analyse et de dialogue est nécessaire. La fréquence des catastrophes et aléas, la connaissance des changements climatiques et des vulnérabilités, la présence de programmes et de partenaires importants en sont des facteurs déterminants.

Il s'agit ensuite de développer une **compréhension commune et une appréciation mutuelle de l'objectif et du processus** du CBDRR, ainsi que des rôles que chaque partie prenante doit prendre dans le processus.

Cette première phase comprend les étapes suivantes :

1. **Présentation du projet** aux communautés et sensibilisation au CBDRR ;
2. **Identification des leaders et des représentants** des communautés qui seront impliqués dans le processus de CBDRR ;
3. **Obtenir l'adhésion** des parties prenantes.

Ce travail doit être établi sur une **relation de confiance, amicale et fonctionnelle**. L'objectif de cela est d'obtenir la permission et l'engagement des différents acteurs de la communauté identifiés au préalable à s'engager dans un partenariat avec les acteurs humanitaires.

Cela implique donc :

- Une visite de courtoisie aux dirigeants et représentants formels et informels des différentes parties prenantes de la communauté identifiés en amont ;
- D'introduire et de présenter l'organisation que les acteurs humanitaires représentent ;
- De clarifier les objectifs du CBDRR et les rôles de la communauté et des acteurs humanitaires.

Entrer dans la communauté signifie que les acteurs humanitaires doivent s'immerger dans la vie de la communauté. L'immersion vise à : (a) mieux comprendre et apprécier les conditions de vie des personnes, (b) construire ou renforcer la confiance entre acteurs, notamment celle des plus vulnérables et marginalisés, (c) susciter l'intérêt et l'engagement des membres de la communauté.

En reconnaissant le rôle des personnes extérieures à la communauté comme facilitateurs et **les personnes de la communauté comme responsables de leur développement**, les leaders potentiels (à la fois formels et informels) sont identifiés parmi les rangs des différentes parties prenantes, en particulier les groupes les plus vulnérables. Les membres de la communauté définissent pour et par eux-mêmes leur définition et les critères de sélection des leaders, selon leur vision pour la communauté. Ce noyau de personnes représente donc le reste de la communauté dans le processus CBDRR et assure une participation continue à l'échelle de la communauté. Les autorités gouvernementales sont également encouragées à participer à l'initiative.

Bangladesh

Relier les communautés grâce à un processus institutionnalisé de gestion des risques et désastres

Depuis plus de 10 ans, plusieurs ministères et politiques nationales au Bangladesh ont été mis en place pour traiter spécifiquement de la RRC. Le Ministère de l'Alimentation et de la Gestion des Catastrophes chapeaute un ensemble de comités qui existent aux différents niveaux administratifs : district, municipalité ou ville, *Upazila* et *Union* mais qui ne descendent pas jusqu'au dernier échelon des 'quartiers' (*ward*).

Le Règlement sur les catastrophes (Standing Order on Disaster), renouvelé en 2017, détaille les rôles et responsabilités de ces comités, des Ministères et autres organisations travaillant sur la RRC et la gestion des urgences. Beaucoup d'*Upazila* et d'*Union* ont déjà effectué une analyse des risques de catastrophes et ont des plans d'action pour la réduction des risques (Risk Reduction Action Plan) approuvés par les autorités locales.

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL a travaillé pour relier ce niveau institutionnel au niveau communautaire en créant ou en renforçant des Comités de gestion des catastrophes au niveau des *wards* (*Ward Disaster Management Committees*), et en faisant participer des bénévoles issus des communautés à l'analyse des risques et à la conception des plans d'action.





Kenya

Cibler les communautés les plus impactées par la sécheresse

Dans le cadre du projet de préparation à la sécheresse, 15 communautés devaient être choisies pour être appuyées sur l'élaboration de plans RRC et plans de contingence (voir page 12). Les critères ont été identifiés avec les communautés : absence de comités CBDRR fonctionnels, nécessité de revoir un plan de contingence initialement élaboré (dans le cadre d'un ancien projet), communautés ayant souffert de sécheresse et/ou conflit au cours des cinq dernières années, ou dont les moyens d'existence sont susceptibles d'être affectés par la sécheresse.

Une fois les communautés sélectionnées, des forums (*bazara*) ont été organisés pour leur présenter l'approche CBDRR. Pendant ces rassemblements, les personnes présentes devaient choisir 20 membres de la communauté pour les représenter par le biais d'un comité. Ces membres devaient représenter l'ensemble des villages de la zone, dont les femmes et les jeunes.



Tchad

Des Comités Villageois de Développement pour représenter les communautés

Les équipes de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE ont organisé des campagnes d'information et de sensibilisation des autorités administratives, coutumières et des populations des villages concernés pendant une journée par localité. A l'issue de ces journées, des Comités Villageois de Développement ont été mis en place à l'échelle du village pour faciliter le processus de CBDRR, à l'instar des Comités Locaux d'Action et des Comités Départementaux d'Action qui appuient le dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles du gouvernement tchadien au niveau décentralisé.

ETAPE 2 : ANALYSE PARTICIPATIVE DES RISQUES, VULNÉRABILITÉS ET CAPACITÉS

Cette deuxième phase a pour objectif d'aider les membres des communautés à mieux comprendre les catastrophes et risques climatiques auxquels ils font face, grâce à un diagnostic de leur exposition aux aléas, leur vulnérabilité et les capacités des ménages, des organisations locales et des institutions à gérer et affronter ces catastrophes et risques climatiques. Pour cela, les représentants des communautés (le noyau susmentionné) procèdent à une série de 4 diagnostics et analyses :

- **Diagnostic des risques** : pour identifier les menaces et comprendre leur nature et caractéristiques,
- **Diagnostic des vulnérabilités** : pour identifier les éléments les plus à risque face aux aléas,
- **Diagnostic des capacités** : pour identifier les forces et les ressources utilisées par la communauté pour faire face, résister, prévenir, se préparer, atténuer ou se remettre d'une catastrophe,
- **Analyse des risques de catastrophe** : la combinaison des 3 diagnostics précédents.

Les équipes de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL sont là pour **faciliter** l'exercice et de permettre à la communauté d'effectuer cette analyse, et non de le faire à leur place. Grâce à cette facilitation, les membres de la communauté doivent progressivement construire leur propre analyse de la situation.

A. DIAGNOSTIC DES RISQUES

- » Identification des risques : les risques principaux tels que les conflits, sécheresse, maladies humaines et animales sont identifiés.
- » Classement des risques : sur la base d'un consensus de la communauté, chaque risque identifié reçoit un score afin de déterminer les risques prioritaires.
- » Caractérisation des risques prioritaires : la communauté analyse les risques identifiés et leurs conséquences et effets sur l'individu et la communauté dans son ensemble.

Les facteurs et aspects suivant doivent être pris en compte : cause/origine, avertissement préalable, force, vitesse d'apparition, manifestations et fréquences des signaux d'avertissement, période d'apparition, durée.



Annexe 1 : Guide pratique Care - Cartographie des aléas

Annexe 2 : Guide pratique Care - Calendrier saisonnier

Annexe 3 : Guide pratique Care - Tableau chronologique des aléas

B. DIAGNOSTIC DES VULNÉRABILITÉS

- » Identification des types de vulnérabilités liées à l'aléa : sociale, économique, politique, géographique, physique
- » Identification des éléments (humain et non-humain) à risque
- » Identification et classement des groupes vulnérables au sein de la communauté.



Annexe 4 : Guide pratique Care - Matrice de vulnérabilité

C. DIAGNOSTIC DES CAPACITÉS

Les capacités sont la combinaison de toutes les forces et ressources disponibles au sein d'une communauté ou d'une société qui peuvent permettre de réduire le niveau de risques ou les effets d'un aléa. Les capacités peuvent être des moyens physiques, sociaux, institutionnels ou économiques et des attributs personnels ou collectifs tels que le leadership ou la gestion. La capacité porte sur les aléas (prévention, atténuation) et la vulnérabilité (état de préparation de la communauté, capacité de rebondir).

Le diagnostic des capacités comprend :

- » L'identification des capacités d'adaptation existantes,
- » L'identification des capacités dont la communauté a besoin pour renforcer sa résilience,
- » L'identification des lacunes en matière de capacités.



Annexe 5 : Guide pratique Care - Diagramme de Venn

D. ANALYSE DES RISQUES DE CATASTROPHE

Il s'agit d'analyser les résultats des diagnostics des risques, vulnérabilités et capacités, et de tirer des conclusions concernant le degré de risque de catastrophe. Cela sert de base pour recommander des mesures appropriées de réduction des risques de catastrophe.

Il peut être nécessaire, en plus des ateliers avec les représentants des communautés, de réaliser des interviews ou de discuter avec des groupes particulièrement vulnérables et pas forcément bien représentés, afin de comprendre l'ensemble des dynamiques de la communauté ou des ménages.



Kenya

Un plan d'action communautaire face à la sécheresse

Les différents diagnostics réalisés par les comités CBDRR ont abouti à une série d'éléments en lien avec la sécheresse. Les périodes de sécheresse à North Horr sont en effet de plus en plus fréquentes et ont des conséquences désastreuses sur les éleveurs de la région. Ces derniers ont de plus en plus de mal à trouver des pâturages et des points d'eau pour leurs animaux, qui constituent leur principale source de revenu et de protéines (lait) pour les enfants. Cette situation est également source de conflits entre les différentes tribus d'éleveurs. Suite aux discussions et conclusions des diagnostics avec des groupements d'éleveurs, un tableau identifiant les faiblesses et des recommandations a été réalisé. Ce tableau a été la base d'un plan d'action pour réduire les risques identifiés.

Tchad

Des Comités Villageois de Développement pour la priorisation des actions

Dans la région du Batha autour du Lac Fitri, SI a eu recours à la méthodologie Analyse des vulnérabilités et capacités d'adaptation (AVCA – proposée par CARE) dans le cadre de son projet d'amélioration de la préparation et de la prévention des risques de sécheresse des communautés agricoles et pastorales. Cette méthodologie prévoit la mise en place de Comités Villageois de Développement pour jouer le rôle d'interface entre les partenaires de développement (SI) et les communautés. Ces comités, composés d'un-e Président-e, d'un-e secrétaire, de 2 conseiller-ères et de 2 contrôleurs-euses, sont créés à l'échelle d'un village (contrairement à d'autres groupes représentatifs mis en place à l'échelle de la sous-préfecture). En plus de la collecte d'information aux niveaux national (revue de données secondaires) et des autorités locales (revue de données secondaires et interview d'informateurs clés), des assemblées communautaires ont été organisées et animées par les CVD, des agents de l'Office National de Développement Rural et les équipes SI pour faire remonter des informations sur les aléas, les vulnérabilités et les capacités. Les informations sont traduites en actions, puis priorisées par les communautés concernées.



ETAPE 3 : CONCEPTION ET VALIDATION DES PLANS D'ACTION COMMUNAUTAIRES

Une fois l'analyse des risques de catastrophe réalisée, il s'agit de **décider, en tant que communauté, quelles solutions peuvent être mises en œuvre par les ménages et collectivement par la communauté**. Cette méthodologie permet :

- Une meilleure connaissance et une prise en compte systématique des aléas dans leurs activités quotidiennes,
- L'identification et la mise en œuvre de mesures efficace (par les populations elles-mêmes) pour y faire face et réduire leurs impacts négatifs sur les principaux secteurs de production.

Ces solutions sont ensuite compilées et formulées sous forme de **mesures** à mettre en place dans le cadre d'un plan d'action ou d'un plan de préparation avec des responsabilités et des ressources assignées au niveau des ménages et de la communauté. Ce plan documenté peut faire le lien avec le plan du gouvernement local en matière de gestion des risques de catastrophes, auquel cas l'autorité locale sera une partie prenante importante du processus.

Il est vital que la communauté s'approprie l'analyse et le plan d'action qui en découle. Pour se faire, ces derniers doivent être **restitués** à la communauté.

Plan de développement versus plan de contingence

Comme nous l'avons vu, l'information générée par l'analyse participative des risques de catastrophes et les niveaux de risques qui en découlent facilite l'élaboration de plans de développement et de contingence. Un plan de développement est un plan à long terme qui met l'accent sur les causes sous-jacentes des vulnérabilités et qui vise au renforcement de la résilience des populations face aux risques fréquents. Un plan d'urgence, ou plan de contingence, permet d'anticiper les interventions de secours en attendant que les capacités de résilience soient renforcées. La mesure dans laquelle les communautés peuvent faire face en attendant dépend de la mise en place de mécanismes d'alerte précoce fonctionnels, de la faisabilité des plans d'urgence et de la capacité des mécanismes à activer ces plans d'urgence, ainsi que des actions de préparation en amont.



Tchad

La restitution et la validation des propositions et planification des actions

Suite aux diagnostics et à la priorisation des actions, les équipes SI rédigent alors les Plans de Réduction des Risques de Catastrophes (PRRC) pour chaque communauté diagnostiquée, en lien avec les CVD. Elles réévaluent chaque action proposée selon sa pertinence, durabilité et faisabilité. Les plans sont ensuite restitués et validés par chaque communauté au cours d'une assemblée villageoise sur deux journées.

Ils servent de documents de référence axés sur la mitigation et la préparation des communautés à faire face aux éventuels aléas à court, moyen et long termes. Ils sont composés :

- D'une étude du milieu et des aléas identifiés dans la communauté,
- De mesures et activités de réduction de risques de catastrophe,
- D'axes stratégiques d'intervention (plan d'action),
- D'un dispositif de suivi et d'évaluation des activités mises en œuvre.

Les PRRC sont par ailleurs présentés aux autorités administratives et coutumières.



Bangladesh

Des plans d'action nourris par les différents niveaux administratifs

Les *Ward Disaster Management Committees*, chapeautés par les *Union Disaster Management Committees* (UDMC), ont été soutenus par SOLIDARITES INTERNATIONAL pour réaliser l'analyse des risques au niveau des quartiers (voir page 7) et la traduire en actions. Les UDMC compilent l'ensemble des informations reçues des différents quartiers afin de nourrir leur propre *Risk Reduction Action Plan*, qui auparavant ne prenaient pas cette analyse locale très fine en compte. Une rencontre est alors organisée au niveau des Unions pour valider le RRAP et le transférer au niveau administratif supérieur, le *Upazila Disaster Management Committee* (UzDMC).





Kenya

La présentation des plans par les comités CBDRR

Les comités CBDRR mis en place (page 8) ont présenté le contenu des plans de contingence lors de grands *bazara*. Les projets proposés ont été discutés et un projet prioritaire choisi pour être mis en œuvre dans le cadre du projet de SOLIDARITÉS INTERNATIONALES. Suite aux discussions, les comités ont finalisé le plan d'action avec l'aide des équipes SI. Des exemplaires des documents ont été imprimés et distribués à la *National Drought Management Authority* (NDMA), le chef du secteur en question, l'administrateur du sous-comté et le comité CBDRR.

ETAPE 4 : MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'ACTION

Une fois les plans validés, les membres de la communauté décident quelles solutions peuvent être prises en charge par les ménages individuels et collectivement selon leurs capacités, et celles pour lesquelles ils doivent approcher d'autres partenaires de développement et autorités locales pour obtenir leur soutien. **Les acteurs souhaitant intervenir sur la zone en matière de développement et de réduction des risques doivent inscrire leur action dans le cadre du PRRC**, puisque les mesures et activités proposées ont été identifiées comme les mesures les plus pertinentes et efficaces aux yeux des communautés.

En parallèle des plans d'action et de contingence, l'accès à l'information et le suivi des alertes représentent des défis clés pour les communautés soutenues dans le cadre de projet DRR. En effet, des communautés isolées ou marginalisées auront tendance à ne pas être atteintes par les canaux de communications institutionnels. SOLIDARITÉS INTERNATIONAL pourra alors, en parallèle du suivi de la mise en œuvre de plan d'action ou de préparation, soutenir l'accès à l'information et l'intégration des communautés dans les **Systèmes d'Alerte Précoce** (SAP ou *Early Warning System*, EWS) afin d'éviter l'interruption entre le dernier échelon institutionnel et le niveau communautaire. L'insertion dans les SAP permettra la mise à jour régulière des plans d'action et de préparation en plus d'être des déclencheurs/seuils sur les différentes phases des plans de préparation.

Pour cette phase du CBDRR, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL peut jouer plusieurs rôles, en fonction des capacités identifiées pour et par la communauté :

- Financement direct de certaines parties du plan,
- Mise en œuvre direct de micro-projets,
- Support technique à la mise en œuvre de micro-projets,
- Soutien à la recherche de fonds pour financer des micro-projets,
- Assurer la communication et la visibilité des comités auprès des institutions locales ou nationales compétentes.

Pour des raisons d'appropriation communautaire, il est évident que les plans d'action et la description des mesures doivent être formulés en langue locale. Cependant, dans le cadre où SOLIDARITÉS INTERNATIONAL peut être amené à financer certaines des actions, il est important de réaliser une traduction de l'ensemble des documents afin d'en assurer le suivi et de les intégrer dans nos outils de gestion de projet.



Exemple de plan - Annexe 6 : Plan RRC du village de Gorko, région du Batha, Tchad
Exemple de microprojet - Annexe 7 : Réhabilitation d'un puits pastoral à Gorko





Tchad

La mise en pratique du PRRC via des micro-projets

Dans le cadre du projet, il était systématiquement prévu la collaboration avec les CVD et les autorités traditionnelles pour prioriser et mettre en œuvre les activités. Cette priorisation est réalisée selon les critères de pertinence, d'appropriation et de faisabilité. Une activité jugée non prioritaire et « mal classée » dans la matrice de priorisation ne sera pas systématiquement financée, mais cet exercice de priorisation permet aux acteurs locaux de comprendre et internaliser ce principe cardinal pour une meilleure exécution du plan. Les micro-projets mis en œuvre ont bien répondu à des besoins réels : par exemple, la formation de brigadiers phytosanitaires et d'auxiliaires d'élevage a répondu à une préoccupation importante des producteurs locaux, les attaques des ennemis des cultures ayant été citées comme un aléa majeur dans l'ensemble des localités RRC, et les épizooties ayant été mentionnées dans une majorité d'entre elles.

Les CVD ont sensibilisé et joué le rôle d'intermédiaire entre les partenaires, les contractants et la population ; ils étaient en charge du suivi des travaux et des activités.

Bangladesh

Une suite logique des interventions basée sur les plans

Dans l'Upazila de Satkhira, une des zones où SOLIDARITES INTERNATIONAL a fait du CBDRR pour la première fois au Bangladesh, les *Risk Reduction Action Plans* ont servi de base à la stratégie d'intervention de la mission. Les activités mises en œuvre lors des projets qui ont suivi étaient adaptées en fonction des actions prioritaires énumérées dans les plans. Le RRAP de l'Upazila avait par exemple identifié le soutien à la résilience des moyens d'existence comme essentiel, en particulier ceux ayant trait aux activités agricoles. Les deux années de projet qui ont suivies ont, entre autres, été axées sur l'amélioration des pratiques agricoles (semences et techniques améliorées, agriculture intégrée, banque de semences) et sur la réhabilitation ou construction de digues via du Cash for work.



Kenya

La mise en pratique des plans d'action par les comités

Les équipes SI se sont coordonnées avec les comités pour mettre en œuvre les projets prioritaires sélectionnés à raison d'un par localité, après avoir vérifié leur faisabilité. Les projets sélectionnés allaient de la construction de réservoirs d'eau souterraine, la construction de puits, le prolongement de canalisations depuis un forage, etc.

Les comités ont par ailleurs été préparés et incités à rechercher des fonds pour financer les projets non sélectionnés auprès du NDMA et d'autres ONGs. Le système d'alerte précoce du NDMA renforce les SAP traditionnels des communautés et lorsque des signes de sécheresse sont signalés, la NDMA débourse des fonds d'urgence pour permettre aux communautés de réduire le risque de catastrophes liées à la sécheresse.



3. Conclusion et ouverture : quelles leçons apprises ?

Les expériences de SOLIDARITES INTERNATIONAL évoquée dans ce document nous montrent que l'organisation a pleinement un rôle à jouer en matière de réduction des risques dans les zones sur lesquelles elle intervient. Le nombre de personnes affectées par les événements naturels et humains continuent d'augmenter, et les communautés vulnérables ont de plus en plus de difficultés à faire face à ces phénomènes. Le réchauffement climatique affecte également grandement les moyens d'existence de millions de personnes de par le monde, dont les vies et les sources de revenus se retrouvent déstabilisées et fragilisées.

Les leçons que nous pouvons tirer de ces expériences pour améliorer ou nourrir les réflexions futures sont les suivantes :

L'APPROCHE MULTISECTORIELLE

Le CBDRR n'est pas une fin en soi. C'est une méthodologie qui engage fortement les communautés pour que leurs capacités à réduire les risques de catastrophes puissent être renforcées. SOLIDARITES INTERNATIONAL, en ayant recours à l'approche CBDRR, adresse d'autres problématiques, telles que l'insécurité alimentaire et la fragilité des moyens d'existence. Ces dernières sont tributaires de chocs saisonniers et/ou de catastrophes spontanées ou récurrentes. Les activités de mitigation et de prévention des risques identifiées dans le cadre des plans d'action RRC sont ainsi souvent associées aux secteurs d'intervention de SOLIDARITES INTERNATIONAL, la sécurité alimentaire ainsi que l'EHA dans un objectif de résilience des moyens d'existence.

LA REPRÉSENTATIVITÉ DES COMMUNAUTÉS

La mise en place de comités n'est pas une obligation du CBDRR, mais ils sont très fréquents car ils sont un moyen d'impliquer durablement la communauté dans le processus et de faciliter la com-

munication entre les différents groupes communautaires et les différents acteurs. La constitution des comités est une phase critique, car une mauvaise représentation de la communauté aurait un impact négatif sur l'appropriation et la compréhension des plans, et n'assurerait pas la prise en compte des besoins et problématiques rencontrés par l'ensemble des groupes et minorités au sein d'une zone.

CONNAISSANCE ET PRISE EN COMPTE DU CADRE LÉGISLATIF NATIONAL

Avant de commencer tout projet RRC, il faut une bonne connaissance de la législation en la matière et des instances existantes, notamment celles qui pourront appuyer techniquement, valider les plans, et potentiellement financer les actions. Cette intégration de notre action dans le paysage national et/ou décentralisé de la RRC permet de mieux identifier les manques du système, et ainsi justifier la valeur ajoutée de notre intervention.

Au Bangladesh par exemple, il est apparu que les mesures et structures prévues pour la RRC ne descendaient pas jusqu'à l'échelon des communautés (les wards). De concert avec les niveaux supérieurs, SOLIDARITES INTERNATIONAL a donc décidé de travailler sur la réalisation de plans très localisés au niveau des wards afin de combler cette lacune.

LA FAISABILITÉ TECHNIQUE

Les équipes doivent s'assurer de la faisabilité technique des projets. Au Tchad par exemple, les microprojets identifiés dans les PRRC ont été pour la plupart conçus comme des actions à mettre en œuvre par des ONG et non par les communautés elles-mêmes. Le juste milieu doit être trouvé entre l'analyse des besoins et les opportunités d'une part et l'identification de solutions techniquement solides et faisables à un coût compatible avec le budget alloué à chaque PRRC de l'autre. Les comités, s'ils sont en place, devraient pouvoir faire le suivi des microprojets.

PERTINENCE DE L'ÉCHELLE COMMUNAUTAIRE

L'échelle de la communauté ou de la localité n'est pas toujours adaptée en matière de RRC, qui nécessite parfois une réflexion au niveau des zones agroécologiques (par exemple en cas de mise en place de bandes pare-feu) ou de régions entières (usage partagé des ressources et réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs par exemple).

L'APPROPRIATION DES PLANS PAR LES COMMUNAUTÉS

L'appropriation et la compréhension des plans et des enjeux relatifs au CBDRR sont essentiels. Il faut s'assurer qu'ils soient bien traduits dans la ou les langue(s) locale(s) et qu'ils soient assez courts et concrets. La communication et l'animation de processus participatifs jouent un rôle crucial pour s'assurer de la bonne mobilisation et l'engagement des communautés. Les comités doivent être formés à ces techniques le cas échéant. Cela est d'autant plus vital que le processus et l'analyse des risques de catastrophes sont vus comme complexes et ne se matérialisant pas suffisamment vite par les communautés ; ces dernières peuvent s'y désintéresser rapidement car les plans d'action n'adressent pas uniquement des problèmes à court terme. Le rôle de la communauté doit être un de partenaire dans la conception et mise en œuvre des projets, et non celui de « victime » et de bénéficiaire.

LA FINALISATION ET LE CONTENU IDÉAL DES PLANS

Les plans d'action élaborés dans le cadre des activités CBDRR doivent être validés et les mesures classées par ordre de priorité selon l'impact sur l'exposition aux risques des communautés. Ces mesures doivent chacune être budgétisées afin de faciliter la recherche de financement par les comités et/ou les communautés, ou d'être intégrées dans les plans de niveaux supérieurs.

Au Bangladesh par exemple, des fonds sont fléchés à la RRC par le gouvernement au niveau des *Upazilas*. Les *Upazilas* dans lesquels SOLIDARITES INTERNATIONAL est intervenu ont pu intégrer certaines des actions dans leur propre plan et ainsi les financer.

LA TEMPORALITÉ DU CBDRR

Le CBDRR nécessite du temps pour être mis en place, notamment le travail de sensibilisation, d'appropriation et de compréhension des enjeux par les communautés, et la mise en place des

comités (transfert de compétences, connaissances et responsabilités). Un projet CBDRR ne peut donc pas être mis en œuvre sur des délais trop courts, moins d'une année par exemple. Les équipes ont souvent été prises par le temps et se sont surtout focalisées sur la structuration et le renforcement des comités, qui est un processus lourd, et moins sur le changement de comportements en la matière au niveau des ménages. Ce manque peut entraver la durabilité de l'action.

LES SAP COMME ÉLÉMENT INDISPENSABLE DE LA RRC

Les SAP ont une fonction essentielle pour la RRC au niveau communautaire. Ils sont « au cœur des mesures qui permettent de limiter la perte de vies et de moyens de subsistance due aux aléas et aux catastrophes ». Ce sont des mécanismes de surveillance qui aboutissent au déclenchement d'alertes pour prévenir et d'interventions pour atténuer des chocs. Ils sont basés sur 4 composantes : la connaissance des risques, la surveillance des risques et vulnérabilités, l'identification de capacités de réponse (mesures d'atténuation d'avant-saison ou réflexes d'évacuation) et d'avis d'alerte.

Au Bangladesh, les SAP institutionnels ne descendent qu'au dernier échelon prévu par la loi (les UMD), et non pas jusqu'à l'utilisateur final (la communauté : les WDMC) comme nous avons vu. De la même manière, les messages et préconisations de ce dernier échelon ne remontent pas forcément aux échelons supérieurs ; cela entrave la communication officielle des alertes. Or, on remarque que les propositions contenues dans les RRAP sont d'ordre structurel (infrastructures) et peu organisationnel (renforcement des capacités et sensibilisation des populations aux SAP).

CONNEXIONS ENTRE DIAGNOSTIC, PLAN D'ACTION ET RÉPONSE HUMANITAIRE

L'analyse participative des risques, vulnérabilités et capacités permet de faire le lien entre RRC et réponse humanitaire. En effet, être impliqué dans la RRC est l'occasion pour un acteur humanitaire d'identifier les manques, forces et faiblesses au niveau local afin de mieux préparer la réponse humanitaire, ou la relance suite à un choc/catastrophe.

POUR ALLER PLUS LOIN :

- » Action contre la Faim International (2013) *Etude participative des risques, vulnérabilités et capacités communautaires.*
- » Care International (2009) *Manuel de l'Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'adaptation au Changement climatique.*
- » Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2008) *La boîte à outils Evaluation de la Vulnérabilité et des Capacités.*
- » FAO et OCHA (2014) *Systèmes d'Alerte Précoce au niveau communautaire : pratiques clés pour les praticiens de la RRC.*
- » Pack consultance RRC au Bangladesh 2018 : revue documentaire de la RRC au Bangladesh et proposition stratégique (sur demande au Desk ou à la DOAP)



89 RUE DE PARIS

92110 CLICHY

FRANCE

Direction des Opérations Adjointe aux Programmes :
technicaldepartment@solidarites.org

www.solidarites.org